



Synthèse du diagnostic - Déplacements

Fiche 6/13

Comment les habitants se déplacent-ils ?

Ils réalisent chaque jour 67 400 déplacements

Un tiers sont liés au travail. La plupart se font au volant d'une voiture, le plus souvent seul.

Les loisirs représentent 17% des déplacements, à égalité avec les achats. Ces derniers s'effectuent dans 8 cas sur 10 à destination de petits ou moyens commerces.

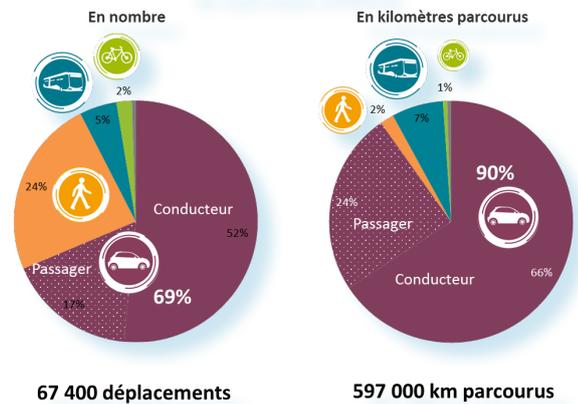
Ils se déplacent majoritairement au sein du territoire et vers Amiens Métropole

20% des déplacements sont liés à l'agglomération. 1 habitant sur 4 y effectue au moins une activité et 1 habitant sur 2 se rend régulièrement dans le centre-ville d'Amiens.

Leurs déplacements sont essentiellement motorisés, longs et coûteux

35% des habitants parcourent plus de 40 km par jour et près de 2 000 habitants consacrent un budget mensuel de carburant de 60 à 180 €.

Répartition des déplacements des habitants du Sud-ouest amiénois



Source : EDGT du Grand Amiénois, 2010, exploitation ADUGA pour le CCOA



Le saviez-vous ?

Chaque jour de semaine, en 2010, les habitants parcourent l'équivalent de 10 tours de la Terre au volant de leur voiture, et consomment l'équivalent de 400 pleins de réservoir. Leurs véhicules émettent 67 tonnes de gaz à effet de serre.

Une bonne desserte routière

Un réseau d'infrastructures routières diversifié (voir atlas cartographique - carte n°11)

- L'A29, reliant Saint-Quentin à l'A 13, est accessible par le diffuseur de Poix-de-Picardie, d'Aumale et Salouël.
- Plusieurs routes départementales représentent des axes structurants : 4 radiales vers Amiens (D 1029, D 936, D211, D51), 3 transversales (D 901, D 920 et D95) et 1 parallèle à la vallée de la Bresle (D1015).
- Un réseau secondaire relativement dense permet le bon fonctionnement du territoire.

Une source de nuisances et d'insécurité

- 73 accidents ont été recensés entre 2010 et 2014 qui ont fait 13 tués et 98 blessés.
- Plusieurs communes connaissent des problèmes de sécurité dans leur traversée, telles qu'Éplessier, Gauville, Villers-Campsart et Famechon. (voir fiche « risques et nuisances »).

De nouvelles pratiques moins polluantes

- 3 aires de covoiturage ont été matérialisées et 3 autres sont en projet. La plateforme de mobilité du Sud-ouest amiénois relaie l'information concernant le site roulezco.fr.
- La FDE 80 (Fédération Départementale d'Electrification) a prévu l'installation d'une dizaine de bornes de recharge de véhicules électriques d'ici 2018, dans les principales communes du territoire.

La marche et le vélo comme alternatives

Près de 2000 personnes sans permis et 860 ménages sans voiture

- Ce sont le plus souvent des personnes vivant seules, et/ou âgées de plus de 70 ans, et/ou des femmes.

18 000 km à pied ou à vélo

- Les modes doux représentent 20% des déplacements vers le travail et 40% des déplacements pour les loisirs et les achats, mais seulement 3% des distances parcourues.

Des centres urbains majoritairement accessibles à pied ou à vélo depuis les habitations

- A l'inverse, les zones d'activités ou commerciales se situent à plus de 15 minutes à pied.
- Du fait de sa situation excentrée, la gare de Poix-de-Picardie est difficilement accessible depuis certains quartiers de la commune ou de Croixrault (plus de 20 minutes à pied).

L'ancienne voie ferrée Arras – Le Tréport aménagée en voie verte

- La « véloroute du Vimeu à l'Airaines » relie Oisemont à Longpré-les-Corps-Saints, via Airaines, sur une vingtaine de kilomètres, depuis 2013. Elle est ouverte aux randonneurs, cyclistes et cavaliers.

Une offre en transports collectifs qui évolue

Un territoire bordé et traversé par 3 lignes ferroviaires

- Toutes les communes sont situées à moins de 20 minutes d'une halte ferroviaire.
- Les gares les plus fréquentées sont celles de Longpré-les-Corps-Saints, Ailly-sur-Somme et Poix-de-Picardie.

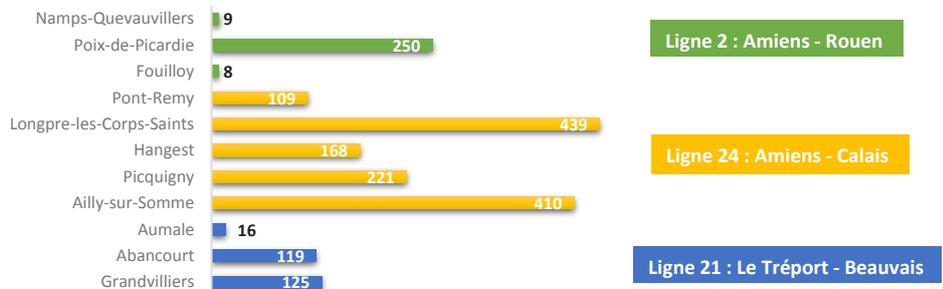


Le saviez-vous ?

3 gares sont présentes sur le territoire : Poix-de-Picardie (17 allers-retours journaliers), Namps-Quevauvillers (3 A/R par jour) et Sainte-Segrée (taxi-TER). Aucune n'est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Montées + descentes par jour aux gares en 2013

Source : SNCF - BVA



Source : SNCF - BVA

Moins d'une commune sur 2 est desservie par les lignes de car Trans'80

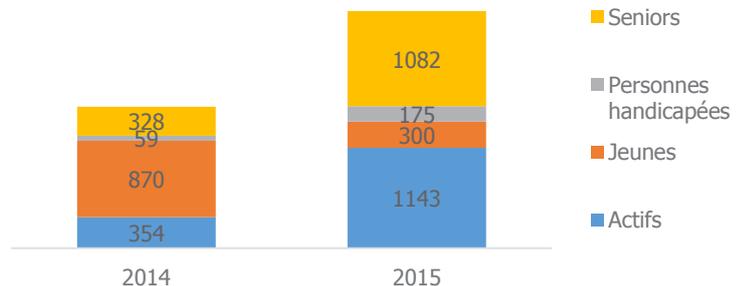
- 3 lignes régulières tournées vers Amiens composent le réseau. Elles sont essentiellement fréquentées par des scolaires. Les services en milieu de journée peuvent satisfaire les usagers occasionnels, et les lignes 1 et 4 peuvent intéresser des actifs résidant dans les bourgs.

Un service de transport à la demande pour compléter l'offre « (TISOA) »

- Tourné vers les pôles du territoire et quelques pôles extérieurs, il propose, sur réservation, une ouverture à tous publics des lignes scolaires le matin entre 7h30 et 8h30 et le soir, entre 17h et 18h, ainsi que des dessertes complémentaires en milieu de journée. En moyenne mensuelle en 2015, une trentaine de clients différents empruntent le réseau TISOA et réalisent 225 trajets.

Répartition des trajets TISOA par catégorie de clients

Source : CCSOA



Source : CCSOA

Une intermodalité peu développée (voir atlas cartographique - carte n°12)

- Entre TISOA et TER : en gare de Longpré-les-Corps-Saints, mais pas à Poix-de-Picardie,
- Entre TISOA et le réseau de bus de l'agglomération (Ametis) : arrêts communs et correspondances possibles.
- Entre TISOA et le réseau de cars Trans'80 : arrêts communs mais pas de correspondance possible.
- Entre voiture et TER : 33 places de stationnement en gare de Poix mais le parking est souvent plein.